



**HAL**  
open science

# Les parrainages d'enfants étrangers au 20e siècle. Une histoire de relations interpersonnelles transnationales

Yves Denéchère

► **To cite this version:**

Yves Denéchère. Les parrainages d'enfants étrangers au 20e siècle. Une histoire de relations interpersonnelles transnationales. Vingtième siècle. Revue d'histoire, 2015, 126 (126), pp.147-161. hal-01142838

**HAL Id: hal-01142838**

**<https://hal.science/hal-01142838>**

Submitted on 17 Apr 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Les parrainages d'enfants étrangers au XX<sup>e</sup> siècle : Une histoire de relations interpersonnelles transnationales<sup>1</sup>**

Yves Denéchère

Professeur d'Histoire Contemporaine, Université d'Angers – CNRS, UMR 6258 CERHIO

Le prolongement de réflexions sur la place et le rôle des enfants dans les relations internationales, et notamment sur l'histoire de l'adoption internationale<sup>2</sup>, a conduit à lancer une recherche sur un autre phénomène transnational qui n'implique pas le déplacement d'enfants mais des relations suivies d'aide et de soutien à distance. Le parrainage d'enfants étrangers (appelé aussi parrainage international ou transnational) peut être défini comme une aide, essentiellement matérielle, apportée par des personnes vivant dans des pays développés à des enfants (et parfois à leurs familles ou à leurs communautés) vivant dans un pays en retard de développement. C'est sous l'angle des relations interpersonnelles qui ont pu se développer entre des personnes de sociétés très différentes que cette approche historique des parrainages internationaux est conçue. Elle a pour ambition d'interroger la transnationalité dans ses dimensions les plus individuelles - et peut-être les moins contrôlées par les États - et de mieux comprendre comment sont menées des actions concrètes rapprochant des gens par-delà les frontières.

La recherche se situe donc au croisement de plusieurs champs : histoire des relations internationales, histoire de l'espace de la cause des enfants, histoire des mobilisations transnationales. La pratique des parrainages internationaux se présente également comme un fait social pouvant faire l'objet d'une histoire connectée qui propose un autre regard sur le monde et s'intéresse aux relations et croisements culturels entre des peuples, des communautés et des gens différents<sup>3</sup>. Il n'existe pas d'histoire générale des parrainages internationaux depuis le début des années 1920, date de leur « invention ». Il s'agit ici de vérifier la faisabilité d'une telle histoire en faisant le point sur l'état de la question et les sources puis en explorant plusieurs pistes de recherche : le rôle clé des associations, les profils et les motivations des parrains qui interrogent la notion d'engagement individuel, la nature du lien construit entre parrains/marraines et parrainé-e-s.

## **Un type de parrainage méconnu**

Plusieurs formes de parrainage ont fait l'objet d'études approfondies surtout le parrainage en tant que parenté spirituelle. Les anthropologues et les historiens se sont penchés sur la pratique, ses différentes formes et ses interprétations. La thèse de doctorat d'État d'Agnès Fine puis d'autres travaux, notamment un séminaire de Françoise Héritier au Collège de France, ont contribué à concevoir la parenté spirituelle comme une institution à part entière, avec sa logique propre<sup>4</sup>. Très récent en France, le parrainage de proximité, défini comme « la construction d'une relation affective privilégiée instituée entre un enfant et un adulte ou une famille », qui « prend la forme de temps partagés entre l'enfant et le parrain », a

---

<sup>1</sup> Cette contribution inédite a été en partie présentée lors du 60<sup>e</sup> congrès annuel de la Society for French Historical Studies, 24-27 avril 2014 – Montréal.

<sup>2</sup> Yves Denéchère, « Vers une histoire de l'adoption internationale en France », in *Vingtième Siècle, Revue d'Histoire*, 2009/2, n°102, pp.117-129 ; *Des enfants venus de loin. Histoire de l'adoption internationale en France*, Paris, Armand Colin, 2011.

<sup>3</sup> Sanjay Subrahmanyam, *Explorations in Connected History : From the Tagus to the Ganges*, Delhi, Oxford University Press, 2004. Laurent Testot (éd.), *Histoire globale. Un autre regard sur le monde*, Paris, Seuil, 2008.

<sup>4</sup> Agnès Fine, *Parrains, marraines. La parenté spirituelle en Europe*, Paris, Fayard, 1994 ; Françoise Héritier-Augé et Élisabeth Copet-Rougier (dir.), *La parenté spirituelle*, Paris, Archives contemporaines, 1995.

fait l'objet de publications récentes<sup>5</sup>. Mais il s'agit d'une aide à la parentalité - dont les contours sont flous lorsqu'on évoque une « adoption affective » militante - qui n'entre pas dans le cadre de cette recherche<sup>6</sup>.

Il n'existe pas dans les littératures francophone et anglophone d'ouvrages consacrés spécifiquement au parrainage transnational. Dans les histoires de l'humanitaire, même les plus récentes, le parrainage ne figure pas dans les index thématiques<sup>7</sup>, non plus dans les ouvrages de référence sur la transnationalité<sup>8</sup>. Les *child sponsorship*, *child sponsoring* ou *foster parenting* sont étudiés depuis peu mais interrogés uniquement dans leurs pratiques actuelles<sup>9</sup>. Les premiers éléments de connaissance historique présentés ci-dessous sont essentiellement issus de premières exploitations des sources qui méritent d'être présentées.

### *Une nouvelle forme d'action humanitaire dans l'entre-deux-guerres*

Après la Grande Guerre, prenant conscience de la promesse d'avenir et de paix incarnée par les enfants, un mouvement pour la reconnaissance des droits de l'enfant se développe. Pour les promoteurs d'un nouvel ordre international sous l'égide de la Société des Nations, le désir partagé de protéger les enfants offrait un point d'entrée consensuel vers l'objectif du maintien de la paix. Au sein des institutions internationales et dans « l'esprit de Genève », la diplomatie de l'enfance et l'aide internationale à l'enfant, étaient de l'intérêt de tous<sup>10</sup>.

L'International Save the Children Union (Union Internationale de Secours aux Enfants - UISE), créée en 1920 en prolongement du Save the Children Fund britannique d'Eglantyne Jebb, est la première organisation à lancer le parrainage<sup>11</sup>. Au printemps 1921, son trésorier, Andrew Mac Kenzie, inventa « l'adoption » d'enfants – terme impropre – par le biais de « photocartes »<sup>12</sup>. Sur chaque carte figurent les coordonnées d'un enfant et sa photographie, ainsi qu'un prix d'achat qui vaut engagement à verser une certaine somme d'argent pour venir en aide à l'enfant nommément indiqué. Les premiers parrainés par l'UISE furent des enfants victimes de la misère d'après-guerre : enfants autrichiens (de Vienne surtout), puis hongrois

---

<sup>5</sup> Définition d'après la « Charte du parrainage d'enfants » élaborée en 2005 par le Comité national du parrainage. Catherine Sellenet, *Le parrainage de proximité pour enfants, Une forme d'entraide méconnue*, Paris, L'Harmattan, 2006.

<sup>6</sup> Catherine Enjolet, *Parrainer les enfants d'à côté*, Paris, Rue de l'Echiquier, 2010 ; *Plaidoyer pour l'adoption affective*, Paris, Pocket, 2011 ; Veronica Strong-Boag, *Fostering Nation ? Canada Confronts Its History of Childhood Disadvantage*, Waterloo (Ontario), Wilfrid Laurier University Press, 2011.

<sup>7</sup> Rien notamment dans Michael Barnett, *Empire of Humanity. A History of Humanitarianism*, Cornell University Press, 2011 ; Didier Fassin, *La raison humanitaire. Une histoire morale du temps présent*, Paris, Gallimard/Seuil, 2010 ; *L'humanitaire XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, n°227 de la revue *Le Mouvement social*, 2009, sous la direction d'Axelle Brodiez et Bruno Dumons.

<sup>8</sup> Pas d'entrée consacrée aux parrainages transnationaux dans Akira Iriye and Pierre-Yves Saunier (eds.), *The Palgrave Dictionary of transnational History*, London, Palgrave Macmillan, 2009 ; et Jean-Paul Zúñiga (dir.), *Pratiques du transnational. Terrains, preuves, limites*, Paris, EHESS, Bibliothèque du Centre de recherches historiques, 2011.

<sup>9</sup> Par exemple, Erica Bornstein, « [Child sponsorship, evangelism, and belonging in the work of World Vision Zimbabwe](#) », *American Ethnologist*, volume 28, 2001/3, august 2001, pp. 595–622.

<sup>10</sup> Daniel Laqua (eds), *Internationalism Reconfigured. Transnational Ideas and Movements between the World Wars*, London, I. BI Tauris, 2011 ; Joëlle Droux, « L'internationalisation de la protection de l'enfance : acteurs, concurrences et projets transnationaux (1900-1925) », in *Critique internationale*, 2011/3, n°52, pp.17-33.

<sup>11</sup> Cette organisation a surtout été étudiée en raison de la personnalité de sa fondatrice. Parmi les titres les plus récents : Linda Mahood, *Feminism and Voluntary Action : Eglantyne Jebb and Save the Children, 1876-1928*, London, Palgrave Macmillan, 2009 ; Clare Mulley, *The woman who saved the children : a Biography of Eglantyne Jebb, Founder of Save the Children*, Oxford, Oneworld, 2009.

<sup>12</sup> L'adoption des mineurs au sens de la création d'un lien de filiation juridique avec un adulte n'est instituée que dans les années 1920 en Europe : 1923 en France notamment. Le terme d'adoption pour parrainage sera encore utilisé pendant tout l'entre-deux-guerres.

(Budapest), puis d'Allemagne, de Russie... En France, Le Comité Français de Secours aux Enfants (CFSE) affilié à l'UISE participa à ces parrainages. En 1924, l'Union constatait une baisse des dons collectifs mais qu'en revanche « l'action individuelle de secours s'est très développée par le moyen des photocartes »<sup>13</sup>.

Des pacifistes, notamment des femmes, s'emparèrent du secours aux enfants comme un mode d'action efficace. L'occupation de la Ruhr par l'armée française en 1923-1924 donna lieu à une « action fraternelle » organisée par la section française de la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté (LIFPL). Avec l'aide de la Société Chrétienne des Amis (Quakers) et des associations de défense des droits de l'homme, des femmes françaises organisèrent des parrainages afin « que les enfants et les femmes de la Ruhr sachent que des femmes françaises connaissent leur détresse et veulent les aider ». La campagne s'appuyait sur le slogan « Adopter un enfant » mais il s'agissait bien de parrainages : « avec un franc par jour, 30 francs par mois, vous l'empêcherez de mourir de faim »<sup>14</sup>.

Alexandra David-Néel et Pearl Buck, animées par la même fascination pour l'Asie, prirent en charge des enfants tibétains et chinois. Elles inspireront leur génération et les suivantes<sup>15</sup>. Les guerres bilatérales ou civiles des années 1930 ont été propices aux mobilisations pour la cause des enfants. En 1937, le journaliste britannique John Langdon-Davies, qui couvrait la Guerre civile d'Espagne, fut à l'origine de la création de Foster Parents: Plan for Children in Spain qui accueillit dans ses centres (à Biarritz notamment) des enfants espagnols déplacés. Grâce aux soutiens d'Eleanor Roosevelt et d'Anna Freud, pendant la Seconde Guerre mondiale, l'organisation basée à Londres étendit son action, devint Foster Parents Plan for War Children et vint en aide à des dizaines de milliers d'enfants européens<sup>16</sup>. En 1938, le pasteur protestant américain Clarke créa le China's Children Fund, afin de parrainer des enfants orphelins victimes de l'agression japonaise. Il définissait le *child sponsorship* humanitaire ainsi : « *one sponsor donates one amount to help one child* ». En 1951, l'organisation devint Christian Children's Fund et parraina des enfants au Liban, en Syrie et en Palestine<sup>17</sup>.

### *La diversification des parrainages*

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale le correspondant de guerre et pasteur protestant américain Robert Pierce fonda une association qui, après la guerre de Corée, s'engagea dans le parrainage d'enfants abandonnés. C'est l'origine de World Vision International qui prendra une ampleur considérable dans les décennies suivantes en travaillant dans de nombreux pays (20 en 1970, 40 en 1980, 80 en 1990) et en parrainant de plus en plus d'enfants (30 000 en 1970, 200 000 en 1980, près d'un million en 1990)<sup>18</sup>. World Vision International et Plan International - qui s'est également beaucoup développée (près de deux

<sup>13</sup> Archives d'État de Genève (désormais AEG), fonds de l'UISE/UIPE, 92.3.21, premier livre des parrainages, 1921.

<sup>14</sup> Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (désormais BDIC), fonds Gabrielle Duchêne, F delta, rés. 245/2, tract recto-verso présentant l'opération. Yves Denéchère, « Au carrefour des causes des enfants, des femmes et de la paix : des parrainages français contre l'occupation de la Ruhr (1923-1924) », *Allemagne d'Aujourd'hui*, n°206, 2013, pp.210-220.

<sup>15</sup> Pearl Buck, *East Wind, West Wind*, 1930 ; *The Good Earth*, 1931. Pearl Buck a fondé en 1949 l'association Welcome House qui se lance dans les parrainages à partir de 1964. Une association Alexandra David-Néel Parrainages a été créée en 1986 pour soutenir des enfants tibétains.

<sup>16</sup> Miquel Berga, *John Langdon-Davies (1897-1971). Una biografia anglo-catalana*, Barcelona, Editorial Pòrtic, 1991. Historique de Plan sur le site Internet de l'organisation : <http://plan-international.org>

<sup>17</sup> Christian Children's Fund est devenu ChildFund International, site Internet : <http://www.childfund.org>

<sup>18</sup> Chiffres WVI sur le site Internet de l'organisation : <http://www.wvi.org> Sur les organisations humanitaires d'origine chrétienne, voir Bruno Duriez, François Mabilie, Kathy Rousselet (dir.), *Les ONG Confessionnelles. Religions et action internationale*, Paris, L'Harmattan, 2007.

millions d'enfants parrainés en 1990) - ont créé des antennes françaises, un demi-siècle après leur création respective (Plan France en 1993 et Vision du Monde en 2002), mais en France le parrainage est plus ancien.

À partir de 1947, le Centre Français de Protection de l'Enfance (CFPE) affilié à l'International Union for Child Welfare (Union Internationale de Protection de l'Enfance - UIPE qui prend la suite de l'UISE), organisa le parrainage individualisé par des donateurs étrangers (Américains, Néo-Zélandais, Suisses, etc.) d'enfants français démunis dont le père était mort à la guerre. À partir des années 1950 des parrains français prirent le relais et le CFPE développa le parrainage d'enfants étrangers éprouvés (grecs, algériens, marocains après des tremblements de terre, hongrois après les événements de 1956, sud-coréens lépreux...) et du Tiers-monde (Madagascar, Inde, Pérou...)<sup>19</sup>.

Les enfants des pays du Sud-Est asiatique (ex-Indochine française), touchés par des guerres successives suscitent des mobilisations. Les associations Enfants du Mékong (1958), Partage (1973), Les Amis des Enfants du Vietnam (puis du Monde) ont été fondées ainsi, le parrainage étant pour elles une forme d'action parmi d'autres<sup>20</sup>. Des associations plus récentes ont été créées dans les années 1980 et 1990 afin de soutenir une cause bien particulière : la scolarisation des filles en Chine, les enfants tibétains en exil, les enfants palestiniens, les enfants chrétiens du Liban<sup>21</sup>. Le parrainage d'enfants étrangers orphelins du SIDA ou d'enfants séropositifs ou malades du SIDA s'est développé surtout dans les années 2000.

### *Quelles sources ?*

On pense pour commencer aux archives des grandes organisations, d'abord Plan et World Vision International<sup>22</sup>. Les Archives de l'UISE/UIPE (archives d'État de Genève) sont très fournies sur les parrainages de cette organisation qui couvre les années 1920-1985, année de sa dissolution. Les correspondances, rapports et documents comptables portent aussi bien sur les parrainages d'enfants européens (années 1920 aux années 1940) que sur des parrainages d'enfants de pays défavorisés. Le fonds iconographique (non inventorié) est très riche : photocartes d'enfants parrainés par exemple. Les relations de l'UISE/UIPE avec des associations nationales qui lui sont affiliées (Suède, Allemagne, France...) sont très significatives de la transnationalisation de la cause de l'enfance<sup>23</sup>. Le CFPE, appelé aussi France Parrainages, est la plus ancienne association de parrainage en France encore en activité. Ses archives concernent les parrainages d'enfants français par des étrangers, d'enfants européens et d'enfants du Tiers-monde. Des contacts ont été établis avec l'association afin de faire classer son fonds d'archives, inaccessible en l'état actuel.

Outre les archives à la fois originales et centrales présentées ci-dessus, les parrainages d'enfants étrangers ont généré un patrimoine archivistique considérable mais dispersé et mal connu. Par exemples, les papiers personnels de John Langdon-Davies, fondateur de Plan, sont conservés aux archives municipales de Sant Feliu de Guixols (Catalogne) ; ceux de Gabrielle Duchêne sont à la BDIC (Nanterre). Cette féministe s'est battue toute sa vie (1870-1954) pour

---

<sup>19</sup> Archives du CFPE, rapports moraux d'activités annuels consultés au siège de l'association le 23 octobre 2012 ; historique du CFPE écrit par M. Xavier Besson à l'occasion du cinquantième du centre, 5 p. (archives privées). Dominique Fablet, « Évolution des pratiques de parrainage au sein du CFPE (1947-1994) » in CFPE, *Le parrainage d'enfants en Ile-de-France par le CFPE*, 1995, pp.2-42.

<sup>20</sup> Yves Denéchère, « Les rapatriements en France des enfants eurasiens de l'ex-Indochine. Pratiques, débats, mémoires, *Revue d'Histoire de l'Enfance Irrégulière*, n°14, 12/2012, pp.123-139.

<sup>21</sup> *Le parrainage international. Rapport sur des organismes bénéficiant de dons*, Cour des Comptes, Paris, La documentation française, mars 2012, 158 p., pp.17-18.

<sup>22</sup> Les archives de Plan sont conservées à University of Rhode Island Library : Special Collections and Archives, Guide to the Records of Foster Parents Plan International: Volume 1 1939-1994, Mss. Gr. 117.2 ; Volume 2 1937-1982, Mss. Gr. 117.2.

<sup>23</sup> Le fonds UISE/UIPE est consultable dans une annexe des Archives d'État de Genève, rue de la Terrassière

les droits des femmes, ceux des enfants et la paix. Aussi, trouve-t-on de nombreuses sources sur les parrainages d'enfants dans ses papiers relatifs à ses activités au sein de la section française de la LIFPL et du CFSE<sup>24</sup>.

Seuls quelques responsables et militants d'associations ont publié leurs témoignages sur la pratique des parrainages internationaux<sup>25</sup>. Mais il s'agit également de se tourner vers les parrains *lambda* sans oublier les enfants eux-mêmes. Devenus adultes, leur témoignage permet de saisir de quelle manière ils ont ressenti et vécu leur parrainage. Mais il paraît difficile de construire un panel représentatif des types de parrainage et des générations. Pourtant, face à la quasi absence d'archives dans les pays des enfants bénéficiaires, c'est la condition *sine qua non* pour prétendre à réaliser une histoire s'écartant de l'eurocentrisme, sinon une « histoire à parts égales »<sup>26</sup>, du moins une histoire plus équilibrée.

À partir du croisement des sources, plusieurs indicateurs pourront être construits : nombre d'enfants parrainés, nombre de parrains, évaluation des sommes d'argent transférées du Nord vers le Sud... Ainsi sera établie une typologie des parrainages et une cartographie des principaux acteurs, c'est-à-dire des associations qui organisent les parrainages, mais aussi des sociétés qui parrainent et des sociétés dans lesquelles des enfants sont parrainés. Les jeux d'échelle (transnational, national, local) sont bien sûr à prendre en compte<sup>27</sup>. Le travail réalisé jusqu'à présent a permis de formuler plusieurs pistes de recherche.

## **Le rôle clé des acteurs intermédiaires**

Les associations sont les rouages essentiels du phénomène des parrainages internationaux, chacune agissant en fonction de son histoire, de ses références, de ses valeurs, de ses moyens. Qu'ont en commun une organisation internationale et un comité de jumelage entre deux paroisses ? La première peut compter des centaines de milliers de donateurs, la seconde seulement une vingtaine de personnes. Quand certaines associations concentrent leurs activités sur une région, voire un village, d'autres proposent des parrainages dans des dizaines de pays.

Si l'engagement religieux apparaît clairement chez les fondateurs protestants d'associations de parrainage des années 1930 aux années 1950, le rapport entre actions missionnaires et actions humanitaires doit être mieux défini. En effet, de nombreux parrainages d'enfants trouvent leur origine dans l'action de tel ou telle missionnaire dans un pays défavorisé dans les années 1950-1960<sup>28</sup>. L'engagement des journalistes et reporters, remarquable au XX<sup>e</sup> siècle dans l'espace de la cause des enfants en général, est également bien présent dans l'organisation des parrainages.

L'histoire des associations de parrainage reflète l'évolution des sensibilités et des mobilisations des populations occidentales face aux populations en détresse. Plusieurs d'entre

<sup>24</sup> Emmanuelle Carle, « Gabrielle Duchêne et la recherche d'une autre route : entre le pacifisme féministe et l'antifascisme », Ph.D thesis, McGill University, Montréal, 2005 ; Michel Dreyfus, « Le fonds féministe à la BDIC », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1985, n°1, pp.21-23.

<sup>25</sup> Jean-Claude Darrigaud et Jean-Claude Didelot, *Les enfants du Mékong*, Paris, Fayard, 1989 ; Jean-Luc Halin et Louise Anglays, *Parrainer au Cambodge, Laos, Vietnam. Comment faire briller une étoile ?*, Paris, L'Harmattan, 2012.

<sup>26</sup> Notamment en s'inspirant de l'épistémologie proposée par Romain Bertrand dans *Une histoire à part égales. Récits d'une rencontre, Orient-Occident (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Seuil, 2011.

<sup>27</sup> Notamment en s'inspirant de la méthodologie mise en œuvre par Marshall Dominique, « Dimensions transnationales et locales de l'histoire des droits des enfants. La Société des Nations et les cultures politiques canadiennes, 1910-1960 », *Genèses*, 2008/2, n°71, pp. 47-63.

<sup>28</sup> Voir notamment les contributions d'Axelle Brodriez « Entre social et humanitaire : générations militantes à Emmaüs (1949-2009) » et Johanna Siméant « Socialisation catholique et biens de salut dans quatre ONG humanitaires françaises » dans *L'humanitaire XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, op. cit.

elles ont été créées pendant les guerres d'Indochine et du Vietnam. Soucieuses de « faire quelque chose » pour les enfants meurtris par la guerre, ces associations considèrent le parrainage comme une forme d'action réparatrice permettant d'interpeller les populations occidentales sur leur responsabilité collective. Avec la guerre d'Algérie et la guerre du Biafra, certains acteurs de l'action humanitaire donnent une priorité à la dimension médicale. Le parrainage permet à des enfants du Tiers-monde d'être opérés et soignés dans des pays occidentaux avant de retourner chez eux. À la fin des années 1970 certains humanitaires remettent en cause l'adoption internationale : « Nous savons le prix de tout arrachement. Il s'agit donc de poser la question : peut-on, au nom de la solidarité humaine, au nom de la générosité, et *a fortiori* de motifs moins nobles, déraciner des enfants si d'autres solutions sont possibles ? ». Ainsi, l'association Terre des Hommes-France abandonne l'adoption internationale et privilégie d'autres actions sur les lieux de vie d'origine, dont le parrainage d'enfants. Cette action humanitaire est présentée comme une alternative plus efficace, une véritable aide au développement des sociétés dans leurs pays<sup>29</sup>.

Le développement de Plan illustre bien les adaptations des organisations aux différents contextes et aux besoins. Après 1945, Plan développe des programmes en faveur des enfants européens (Grèce, Allemagne, France, Tchécoslovaquie, Belgique...). Quand les économies et les sociétés européennes commencent à se redresser et à mieux prendre en charge leurs enfants nécessiteux, Plan réoriente ses actions vers les pays du Tiers-monde. Un nouveau nom reflète cette évolution : Foster Parents Plan International, Inc.<sup>30</sup>.

La découverte de l'extrême pauvreté de certains pays a poussé des particuliers à s'engager et à créer des associations de soutien au développement (en Haïti, à Madagascar, en Éthiopie, etc.). Sur quels critères et sur quelles références se fait cette mobilisation ? Et pourquoi le choix de « passer » par les enfants ? La même interrogation est valable pour les associations qui voient dans le parrainage d'enfants un moyen de venir en aide à des minorités, notamment aux Tibétains restés en Chine ou exilés en Inde et au Népal. La pratique des parrainages suscite des débats, elle est même dénoncée par certains acteurs transnationaux comme une mauvaise manière de venir en aide aux enfants<sup>31</sup>.

Le tableau ci-dessous, non-exhaustif, présente les principales organisations de parrainage transnational, avec des éléments chronologiques et géographiques et une ébauche de typologie des différentes formes de parrainage pratiquées.

Organisation / Association	Date de création (et fin)	Date de début de parrainage (et fin)	Pays concernés initialement	Nombre d'enfants parrainés et/ou de parrains	Pays concernés sur la période	Types de parrainage*
International Save the Children Union = Union Internationale de Secours aux Enfants (UISE) puis	1920	1920	Europe Enfants victimes de la	1500 en 1925	Europe puis Asie	PN PC

<sup>29</sup> Yves Denéchère, « Nouvel acteur et nouveau phénomène transnationaux : Terre des Hommes et l'adoption internationale (1960-1980) », *Relations Internationales*, vol. 2, no. 142, printemps 2010, pp.119-136.

<sup>30</sup> Henry D. Molumphy, *For Common Decency. The history of Foster Parents Plan 1937-1983*, Warwick (Rhode Island), Foster Parents Plan International, 1984, chapitre 6. Il s'agit d'une approche très mémorielle écrite de l'intérieur.

<sup>31</sup> Peter Stalker (ed.), *Please do not Sponsor this Child. There are better Ways to Help*, dossier dans *New Internationalist*, n°111, mai 1982.

International Union for Child Welfare = Union Internationale de Protection de l'Enfance (UIPE)	(1986)		guerre, de la misère, enfants israélites		Amérique latine Afrique	
La Cause	1920	≈ 1990	Madagascar	500	Madagascar Togo Haïti Cameroun	PN PC
Section française de la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté	1915	1923 (1925)	Allemagne (Ruhr)	200		PN
Plan International	1937	1937	Espagne	2 000 000	45	PN
ChildFund International	1938	1938	Chine		Nombreux pays	PN
Comité des parrainages de la Ligue Mannerheim	1940		Finlande			
Unitarian Service Committee of Canada	1945	1945	Europe		Europe, Asie, Afrique	PN
Centre français de protection de l'Enfance (CFPE) / France Parrainages	1947	1947	France	10 000 (en 1997)	20 (en 1997)	PN PC pf
World Vision International	1950	1955	Corée du Sud	3 800 000	97 (en 2012)	PN PC
SOS villages d'enfants International	1947	1963				PC
Compassion	1952	1952	Corée du Sud	1 300 000	Asie, Afrique, Amérique du sud	PN
Enfants du Mékong	1958	1958	Ex-Indochine Asie Sud-Est	22 000 (en 2012)	Asie du Sud-Est	PN PP
Terre des hommes (+ organisations nationales)	1960	1960	Algérie Asie Biafra		Nombreux pays	PN
Welcome House (puis Pearl S. Buck International)	1919	1964	Asie		Asie	PN
Partage	1973	1975	Vietnam	167 000 (en 2008)	trentaine depuis 1973	PC PP
Les Amis des enfants du Vietnam puis Amis des enfants du Monde (1976)	1975		Vietnam		Vietnam	PC PN
Association médicale franco-palestinienne, puis Association France-Palestine Solidarité (2001)		1977	Palestine	500	Cisjordanie Gaza Liban (réfugiés)	PC
SEL France	1980	1982	Haïti			
Comité de soutien aux enfants du Vietnam puis Partage avec les enfants du Tiers-monde (1976) puis Partage (1998)	1973	1975	Vietnam	167 000 20 000 parrains (2008)	20 pays	PC PP
SOS Enfants sans frontières	1974	1974	Haïti	3000 parrains en 2012	Haïti	PN PC
ANSMFIS	1981	1981	Inde			PN
L'aide à l'enfance tibétaine	1981	1981	Enfants tibétains		Enfants tibétains	PN
Aide et Action	1981	1981	Inde Kenya	52 000 (en 2007)	21 (en 2008)	PC (classes) PP
Alexandra David-Néel Parrainages	1986	1986	Enfants tibétains		Enfants tibétains	PN
Les Amis de Reine de Miséricorde	1989	1989	Ethiopie		Ethiopie Burkina Faso	PN PC
Couleurs de Chine	1990	1990	Chine	5 000 filles par an	Chine	PN PC
Un enfant par la main (membre de ChildFund Alliance)	1990			30 000 (en 20 ans)	Nombreux pays	PN
Parrainage Enfants Liban	1990	1990	Enfants libanais chrétiens	5 000 scolaires	Enfants libanais chrétiens	PN
Enfants d'Asie	1991	1989	Cambodge	3 400 parrains	Cambodge surtout	PN PP

Plan France (Plan International)	1993	1993		40 000 donateurs	Nombreux pays	PC PP
Pour un sourire d'enfant	1993	1995	Cambodge	6 000	Cambodge	PP
Vision du Monde (World Vision International)	2002	2002		9 000 Parrains (2008)	Nombreux pays	PN

\* PN = parrainage individuel nominatif      PC = parrainage collectif personnalisé (non nominatif)  
 PP = parrainage de projet                      pf = parrainage de proximité (pour enfants français)

## Profils et motivations des parrains

Une première série de questions porte sur le profil des personnes qui parrainent et d'abord - malgré le masculin le plus souvent employé -, s'il agit majoritairement d'hommes ou de femmes ? En effet, l'espace de la cause des enfants apparaît peuplé d'acteurs divers, privés et publics, professionnels ou philanthropiques, marqués par une distinction de genre qui fait une place importante aux femmes, garantes d'un ordre domestique étendu à l'échelle du monde<sup>32</sup>. Cependant, au lendemain de la Grande Guerre, le terme masculin de « parrains » est de loin le plus souvent employé pour désigner les donateurs qui sont majoritairement des donatrices. Mais le temps passant - et peut-être le souvenir des « marraines de guerre » susceptible de créer des confusions s'estompant... - les termes féminins de « marraines » et plus rarement de « marrainage » et « marrainés » se rencontrent dans les décennies suivantes<sup>33</sup>, mais l'usage du trinôme parrainage/parrains/parrainés demeure massif.

La sociologie des parrains est également interrogée : couples ou familles, urbains ou ruraux, jeunes ou vieux, actifs ou retraités, quelles catégories socioprofessionnelles ? Etc. En 1948, Sylvie Monod, secrétaire générale du CFPE, répond à l'UIPE qui propose d'examiner la possibilité de développer des parrainages chez les paysans de Haute-Savoie : « en ce qui concerne les paysans millionnaires de la région d'Abondance, je dois vous dire que j'ai des doutes quant à leurs réponses. Le parrainage qui fait appel à l'imagination et à la solidarité internationale ne correspond guère à la mentalité paysanne ». Et d'expliquer qu'en Limousin, « pendant la guerre nous avons fait beaucoup de collectes parmi les paysans, toujours sous formes de dons en nature. Il est bien rare qu'un paysan donne de l'argent »<sup>34</sup>. Ce qui renvoie entre autres à la dimension financière du parrainage : que représente un parrainage sur un budget personnel ou familial ? L'UISE demande 25 francs par mois dans les années 1920, 50 dans les années 1930 ; le salaire ouvrier moyen oscille entre 7 000 et 8 000 francs par an entre 1926 et 1938. Le CFPE demande 40 francs par mois pour un enfant africain en 1971 quand le salaire ouvrier moyen annuel est de 13 800 francs<sup>35</sup>.

La question de l'engagement à l'époque des « sociétés d'individus » est également à interroger. Jacques Ion identifie un passage de « l'individu anonyme » issu des Lumières à « l'individu singulier » de la modernité dont l'engagement est intimement lié à un exercice de réflexivité dans des mondes pluriels. Dans les différentes formes d'engagement, il oppose un « engagement post-it » et « affranchi », c'est-à-dire court et sans affiliation à un groupe d'appartenance, à un « engagement timbre » et « affilié » c'est-à-dire sur un temps long et inscrit dans une appartenance à un groupe et à son référent idéologique et politique<sup>36</sup>. Cette

<sup>32</sup> Tarah Brookfield, *Cold War comforts: Canadian women, child safety, and global insecurity, 1945-1975*, Waterloo (Ontario), Wilfrid Laurier University Press, 2012, chapter 5: "Long Distance Mothers : Foster Parent Plan Programs", pp.131-159.

<sup>33</sup> Par exemple dans AEG, UISE/UIPE, 92.23.32, « listes des enfants qui ne sont pas encore marrainés », lettre de la Croix-Rouge italienne à l'UIPE, 10 juillet 1946.

<sup>34</sup> AEG, UISE/UIPE, 92.18.19, lettre du CFPE à l'UIPE, 2 novembre 1948.

<sup>35</sup> Salaires d'après Alain Bayet, *Deux siècles d'évolution des salaires en France*, INSEE, 1997.

<sup>36</sup> Jacques Ion, *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Colin, 2012.

conception construite pour l'engagement politique peut aider à comprendre l'engagement humanitaire qui lui aussi a subi des évolutions en regard avec les bouleversements sociaux<sup>37</sup>. Le parrainage transnational apparaît devoir élargir dans la seconde catégorie, aussi bien en raison de sa durée que de ses motivations politiques, religieuses, idéologiques.

Une autre question fondamentale porte donc sur l'identification des causes pour lesquelles les parrains s'engagent face une offre très variée. Quels sont leurs critères de choix ? Dans quelle mesure le parrainage est-il l'action finale recherchée (aider un enfant) ou seulement un moyen de s'engager pour une cause plus générale, ou les deux à la fois ? Il est clair que les parrainages d'enfants de la Ruhr en 1923-1924 sont motivés par une prise de position contre l'occupation française. Toutes les personnes l'expriment dans leurs lettres d'engagement. Dix cheminots se cotisent pour parrainer un enfant et ainsi « bien marquer notre désir de paix et notre volonté de lutter contre cette épouvantable chose qu'est la guerre » ; Une Française s'engage « pour essayer de nous faire pardonner les souffrances que nous avons causées ».<sup>38</sup> Pendant la Guerre froide, aux États-Unis et au Canada, des parrains considèrent leur engagement comme un acte idéologique alors que les associations nient toute dimension politique<sup>39</sup>.

Les motivations des parrainages d'enfants orphelins du SIDA ou d'enfants tibétains sont très différentes de celles des parrainages de nutrition des enfants au Sahel ou d'éducation des filles en Chine. Si la motivation humanitaire semble la plus répandue tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, les motivations d'ordre politique (enfants palestiniens) et religieux (enfants chrétiens du Liban) sont bien présentes. Les personnes qui s'engagent avec Association France-Palestine Solidarité pour parrainer un enfant palestinien le font toutes pour défendre la cause palestinienne. Pour l'AFPS, « Le parrainage n'a jamais été un acte de charité. C'est un acte concret humanitaire de soutien politique au peuple palestinien ». Les parrains ont été dans les années 1970 et 1980 essentiellement des militants d'extrême gauche et des catholiques engagés ; des moines italiens ont parrainé trois enfants pendant de nombreuses années. M. et Mme Sochon, qui ont commencé à parrainer dès 1977, indiquaient alors : « notre engagement consiste moins à nous lier à un enfant en particulier qu'à apporter notre soutien à l'instruction d'un enfant palestinien ». En 2005, ils précisent : « À travers l'enfant orphelin de son père et de sa terre, c'était la Palestine à venir que nous soutenions ». Depuis les mouvements d'Intifada, des personnes d'origine arabe ont rejoint l'association et les parrainages<sup>40</sup>.

Les rôles des vecteurs médiatiques des causes des enfants et leurs influences sur les parrains potentiels sont évidemment à explorer. Les campagnes de parrainages suivent peu ou prou les avatars du monde depuis les années 1920. Sans penser retrouver dans le passé l'équivalent de la mobilisation internationale consécutive au Tsunami de 2004 dans un monde ouvert, le traitement médiatique des guerres, des famines, des catastrophes naturelles, des mouvements de réfugiés, des problèmes géopolitiques du XX<sup>e</sup> siècle a eu des effets sur les parrainages. La photographie de la petite Kim Phuc, brûlée, fuyant nue sur une route n'a pas été pour rien dans la mobilisation occidentale contre la guerre du Vietnam et pour les enfants victimes<sup>41</sup>. L'enfant est vecteur, mobilisateur pour la cause des enfants mais aussi d'autres :

---

<sup>37</sup> Axelle Brodriez, « Penser les mutations de l'engagement : un dialogue entre histoire et sciences sociales », Michel Offerlé et Henry Rousso (dir.), *La fabrique interdisciplinaire. Histoire et science politique*, Rennes, PUR, 2008, pp.37-45

<sup>38</sup> BDIC, fonds Gabrielle Duchêne, F delta, rés. 245/2, lettres de parrains à la LIFPL (janvier 1924).

<sup>39</sup> Tarah Brookfield, *Cold War Comforts*, *op. cit.*, pp.135-136.

<sup>40</sup> Association France-Palestine Solidarité, Archives de l'association, lettres de M. et Mme Sochon. Entretien avec Mme N., 25 février 2013 (Paris)

<sup>41</sup> Luc Boltanski, *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Gallimard, 2007 (1<sup>ère</sup> édition 1993). Denise Chong, *The Girl in the photo : The Kim Phuc Story*, Toronto, Viking, 2001. Benjamin Stora, *Imaginaires de guerre. Les images dans les guerres d'Algérie et du Viêt-nam*, Paris, La Découverte, 2004 (réédition).

celle de la paix, celle du développement, etc. Aussi, des images d'enfants sont très mobilisées dans les publicités des associations de parrainage... ce qui soulève parfois la polémique<sup>42</sup>.

Enfin, quelques associations de parrainage sont également Œuvres (puis Organismes) Agréé-e-s pour l'Adoption (OAA). Dans les années 1960 et 1970 Terre des Hommes a pratiqué les deux actions. Ainsi, des adoptants participaient au financement de l'établissement d'où venait leur enfant en en parrainant d'autres restés sur place. Mais parrainage et adoption sont deux approches de la cause des enfants qui n'ont pas grand-chose à voir et la confusion créée parmi les donateurs en mal d'enfants a souvent été dommageable. Le dernier avatar extrême et dramatique a été l'épisode de l'Arche de Zoé en 2007 quand certains parrains ont pu penser qu'ils pourraient ensuite adopter les enfants qu'ils aideraient et accueilleraient en France<sup>43</sup>.

### Quels types de relations interpersonnelles ?

Parrainer un enfant étranger est un acte humanitaire singulier qui s'étend dans le temps, souvent sur plusieurs années, parfois du plus jeune âge d'un enfant jusqu'à ce qu'il devienne adulte. La construction du lien est une problématique qui interroge la nature même de relations et les effets produits. Il y a là des formes de connexions interpersonnelles et inter-sociétales qui invitent à repenser la transnationalité au niveau des individus et à l'enrichir d'études démultipliées, permettant de prétendre à approcher une histoire connectée. Que les parrainages soient nominatifs (un enfant dont le parrain connaît le nom et des informations précises sur ses conditions de vie) ou collectifs (un établissement, un village, une communauté), les associations ont le plus souvent encouragé les liens entre les donateurs et les enfants parrainés. Elles ont compris que cette individuation est un bon moyen d'entretenir l'intérêt des parrains, aussi communiquent-elles fortement sur la fabrique et les modalités de la relation entre parrains et parrainés<sup>44</sup>.

À chaque parrain qui s'engage pour aider un enfant de la Ruhr en 1923-1924, la LIFPL promet : « Son nom, son adresse, vous seront envoyés par son instituteur. Vous pourrez lui écrire, faire pour lui des paquets de vêtements et de livres ». Mais les communications ne sont pas aisées et beaucoup de parrains se plaignent de lettres qui reviennent sans avoir trouvé leur destinataire, où de ne pas recevoir de nouvelles de leurs protégés<sup>45</sup>. Les correspondances entre parrains et enfants parrainés constituent une source primaire essentielle pour essayer de cerner la nature des liens établis. Mais la dispersion des sources est une grande difficulté pour le chercheur. Le corpus de lettres échangées entre Casey Miller (1920-1997) et plusieurs enfants qu'elle a parrainés à partir de 1942 est exceptionnel. De 1949 à 1984, cette écrivaine pionnière du langage non-sexiste parraine et correspond, via Plan, avec plusieurs enfants victimes de guerre : Nadine Dupied (France), Park Soon Ok (Corée du Sud), Ma Mei Ying (Hong Kong), et Edith Mosquera (Colombie). Photographies et histoires personnelles des enfants accompagnent certaines lettres. Nadine Dupied poursuit sa correspondance avec Casey Miller bien après la fin du parrainage<sup>46</sup>. Ce cas montre qu'une

<sup>42</sup> Robert Mittelman, Leighann C. Neilson, « Development porn? Child sponsorship advertisements in the 1970s », *Journal of Historical Research in Marketing*, 2011, Issue 3, pp.370-401.

<sup>43</sup> Christian Troubé, *Les forcenés de l'humanitaire*, Paris, Autrement, 2008.

<sup>44</sup> *Mi Historia con el Patrocinio*, Visión Mundial Bolivia, 2012. Document numérique qui réunit 52 histoires d'enfants parrainés via l'organisation Visión Mundial Bolivia (affiliée à World Vision International). Les relations entre parrains et enfants parrainés y sont très valorisées.

<sup>45</sup> BDIC, fonds Gabrielle Duchêne, F delta, rés. 245/2, tract de la LIFPL présentant l'opération, recto-verso ; Lettres de parrains envoyés à la LIFPL (hiver 1924).

<sup>46</sup> Casey Miller and Kate Swift, *The Handbook of Nonsexist Writing* (1980). Ses archives sont conservées à University of Rhode Island Library, Special Collections and Archives, Guide to the Casey Miller Foster Parent's

relation régulière et sur le long terme peut se nouer entre le donateur et le bénéficiaire. D'autres exemples de relations suivies se rencontrent ailleurs et à d'autres époques. Une marraine française du CFPE dans les années 1960 écrit : « ma filleule est très heureuse avec son mari et sa petite fille ; Elle m'écrit toujours régulièrement me faisant participer à sa vie par les courriers, les photos, etc. »<sup>47</sup>

Cependant, tous les parrains ne ressentent pas la nécessité d'entretenir un lien fort avec les enfants. Un sondage informel effectué auprès d'une vingtaine de personnes parrainant un enfant étranger montre que certaines d'entre elles ne connaissent pas son prénom, hésite sur le pays dans lequel il vit, ce qui ne laisse pas de s'interroger sur ce que représente le parrainage. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'Union Générale des Israélites de France (UGIF) déplorait l'absence d'une vraie relation entre parrains suisses et filleuls : « beaucoup d'entre eux sont restés sans parents et le fait que quelqu'un pense à eux les console et les réjouit ». En envoyant le courrier des enfants destinés aux parrains via l'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE), l'UGIF réitère : « veuillez insister pour qu'ils leur répondent, ce lien qui se crée ainsi est une joie pour les petits abandonnés ». Les réponses n'arrivent pas : « Les enfants attendent avec grande impatience et nous vous serions très obligés de faire comprendre aux parrains qu'ils feraient une bonne œuvre en correspondant régulièrement avec leurs filleuls [...] Le don en argent ne suffit pas : pour être vraiment charitable il faut aussi donner un peu de sa tendresse ». Cette philosophie est rappelée avec insistance dans toutes les correspondances suivantes, preuve qu'elle n'est pas partagée par tous les donateurs dont il est difficile de saisir les sentiments vis-à-vis du contexte très particulier de la politique antijuive menée en France<sup>48</sup>.

En 1969, après le rappel d'une phrase de Saint-Exupéry : « l'amour véritable est un réseau de liens qui fait devenir », le CFPE promeut le parrainage comme « une forme d'aide personnelle où le secours offert s'accompagne d'une lente maturation d'une affection réciproque entre ceux qui donnent avec amour et simplicité et ceux qui reçoivent avec la joie de se sentir choisis et encouragés ». « Au départ il faut tout espérer mais ne rien attendre, les joies n'en sont que plus grandes », écrit en 1971 une marraine après avoir correspondu avec un filleul pendant quatre ans. C'est ce désintéressement initial, seulement récompensé - mais pas toujours - par un lien personnel, que les associations veulent faire prévaloir auprès des parrains : « il faut savoir donner à fonds perdus [le parrain] n'aura aucun droit sur lui ni aucun pouvoir de décision en ce qui regarde son avenir »<sup>49</sup>.

Dans la très grande majorité des cas, les parrains doivent se contenter d'une correspondance minimale, juste pour entretenir le lien. En 1971, les responsables du CFPE signalent que les enfants d'Afrique, « dans leurs lettres aux dessins vivement colorés, envoient à leurs parrains, avec leurs messages malhabiles d'affection, un peu de soleil de leur pays »<sup>50</sup>. Ce qui ne laisse pas envisager une relation très personnalisée. Un parrain de Partage (créée en 1975) a ainsi écrit en 2008 : « Nous avons fait le choix de parrainer un enfant dans le but de partager avec lui à distance un peu de sa vie et de faire partager ceci avec nos enfants (...). Cependant, les échanges ont été fort peu nombreux voire inexistantes et aucune relation particulière ne s'est créée »<sup>51</sup>. Une responsable des parrainages à l'Association France-Palestine Solidarité explique que les 500 enfants palestiniens parrainés ne savent pas quoi écrire, ni comment parler d'eux. Lorsque des lettres arrivent elles sont le plus souvent sans

---

Plan for War Children, Letters 1942-1997 (bulk 1942-1984), Mss. Gr. 223.

<sup>47</sup> CFPE, rapport moral d'activités, 1969, p. 2.

<sup>48</sup> AEG, UISE, 92.18.4, lettre de l'UGIF à l'UISE, 4 février 1943 ; lettre de l'UGIF à l'OSE, 2 mars 1943, lettres de l'UGIF à l'UISE, 5 et 10 avril, 19 juillet, 9 novembre 1943.

<sup>49</sup> CFPE, rapports moraux d'activités, 1969, p.2, 1971, p.6.

<sup>50</sup> CFPE, rapport d'activités, 1971, p.13.

<sup>51</sup> Lettre citée dans *Le parrainage international. Rapport sur des organismes bénéficiant de dons*, op. cit. p.41.

réel contenu : des remerciements, une bénédiction et une formule de politesse écrits en arabe ou en anglais, ce qui ne facilite pas la lecture des parrains français. Sans doute y a-t-il une véritable étude à mener sur les dessins qui accompagnent parfois ces courriers peu personnels. Le téléphone n'a jamais été un moyen de communication adapté avec la Palestine, mais Internet a changé la relation, notamment avec les intermédiaires des parrainages sur place qui s'occupent de distribuer l'aide sur place et accompagnent les enfants, guident leur main dans la rédaction des courriers... Dans les années 2010, la feuille de liaison *La Lettre des Parrainages* ne manque jamais de publier des lettres de filleuls<sup>52</sup>.

Outre les correspondances, dessins et autres photographies, les visites des parrains sur place constituent la forme de relations la plus directe avec les enfants. Régulièrement, l'AFPS organise des voyages en Cisjordanie, où les parrains sont toujours très bien reçus et peuvent rencontrer leurs filleuls. C'est souvent l'occasion d'une véritable prise de conscience. Après avoir vu son filleul palestinien réfugié au Liban, un parrain raconte : « la rencontre avec lui, sa petite sœur et sa famille fut riche en émotion, à la fois dans le plaisir de les voir... et dans la réalité que je rencontrais »<sup>53</sup>. La Cour des comptes estime que chaque année, toutes associations confondues, ce sont probablement plus de mille parrains de France qui rendent visite à leurs filleuls, à leurs frais. Ces rencontres sur place, que les associations de parrainage ne refusent pas mais cherchent à encadrer, peuvent poser de véritables problèmes éthiques : de telles visites doivent se faire dans le respect de l'enfant et de son cadre de vie, ne pas mettre l'enfant en danger<sup>54</sup>.

La construction du lien nécessite d'interroger aussi le moment de la rupture. La fin d'un parrainage peut être le fait du parrain, le plus souvent des raisons financières ou en raison du choix d'une autre action. Mais le plus souvent, c'est l'avancée en âge de l'enfant parrainé qui le fait sortir du programme qui dans presque tous les cas, n'a pas vocation à dépasser l'adolescence. Ainsi, pour les organismes bien importants, les flux annuels peuvent concerner entre 10 et 20 % du stock. En 1976, le CFPE stoppe 322 parrainages (sur plus de 3 500) et en institue 498 nouveaux<sup>55</sup>. L'UISE demandait systématiquement aux parrains s'ils souhaitaient la « substitution », c'est-à-dire le remplacement de l'enfant sortant du programme par un autre y entrant. Pour Partage, « la fin du parrainage entraîne la fin de la relation. C'est le côté à la fois ingrat mais généreux du parrainage nominatif qui conduit le parrain à se retirer après avoir accompagné, un bout de chemin, un enfant et sa famille »<sup>56</sup>.

La philosophie des parrainages est de promouvoir le développement des enfants dans leur milieu. Pour certaines associations, il s'agit d'aider nominativement un enfant, sélectionné en fonction de sa situation personnelle ou familiale, parfois de ses mérites scolaires ; pour d'autres, qui refusent de privilégier un enfant plus qu'un autre, il s'agit de soutenir tout un établissement, toute une communauté. Dans ce cas, l'enfant est seulement un ambassadeur de la communauté auprès du/des parrain/s. D'une manière générale, les associations qui ont pratiqué le parrainage tout au long du siècle ont très souvent présenté l'aide apportée à un enfant comme une aide apportée plus largement à sa famille (parrainage de développement), voire à son peuple (enfants palestiniens, enfants tibétains). Il semble donc vain d'essayer de déterminer ce qui relève de l'aide individuelle et de l'aide collective. En revanche, il apparaît peut-être possible d'évaluer les effets globaux sur les parrainés et leurs communautés. Les rapports d'activités des associations donnent des chiffres, des résultats, mettent en avant des parcours individuels<sup>57</sup>. Avec un recul de plusieurs décennies, peut-on dresser un bilan des relations interpersonnelles ? Et au-delà de ces liens, peut-on évaluer si les

---

<sup>52</sup> Association France-Palestine Solidarité, archives de l'association et entretien avec Mme N., février 2013.

<sup>53</sup> Association France-Palestine Solidarité, *La lettre des parrainages*, n°6 (janvier 2013), lettre de Julien.

<sup>54</sup> *Le parrainage international. Rapport sur des organismes bénéficiant de dons*, op. cit. p.39.

<sup>55</sup> CFPE, rapport d'activités, 1976, p.2

<sup>56</sup> Cité dans *Le parrainage international. Rapport sur des organismes bénéficiant de dons*, op. cit. p.41.

parrainages internationaux ont modifié les représentations respectives des parrains et des parrainés ?

### **Conclusion**

Survenue au lendemain de la Première Guerre mondiale dans un contexte de prise de conscience de l'enjeu de société, voire de civilisation, incarné par l'enfant, la pratique humanitaire des parrainages d'enfants étrangers s'est développée et a évolué. La mobilisation charitable, le militantisme politique, l'engagement religieux et l'expertise humanitaire de personnalités et d'associations – dont le nombre a cru au rythme des urgences et des crises du XX<sup>e</sup> siècle – ont été déterminants. Le tournant du début des années 1950, avec la réorientation des parrainages anglo-saxons d'enfants européens vers les enfants du Tiers-monde dans le cadre de nouvelles relations Nord/Sud, marque le début d'une nouvelle phase du phénomène. Ce changement doit être interrogé au regard de la construction de la cause des enfants dans différentes aires (Ouest, Est, Sud) et au croisement de celles-ci. Les engagements politiques et idéologiques – qui n'étaient pas absents dès les années 1920 mais sans doute pas dominants alors – s'expriment plus nettement et parfois exclusivement dans certains types de parrainage à partir des années 1970.

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, des millions de parrains ont apporté de l'aide à des millions d'enfants. Ainsi, par-delà les frontières, se sont créés des liens interpersonnels dont la typologie et la gamme sont très larges. La demande des parrains de relations épistolaires suivies est une constante quels que soient les époques et les types de parrainages. Elle est sûrement motivée en partie par la volonté de vérifier si l'aide arrive effectivement jusqu'à l'enfant désigné. Des motivations plus profondes s'expriment également sur le désir de construire et d'entretenir des liens durables entre des sociétés et des cultures différentes. Les archives et les témoignages indiquent que bien souvent le résultat est assez décevant ce qui pousse des parrains à mettre un terme à leur engagement. La nature des relations interpersonnelles transnationales tissées dans le cadre des parrainages ne pourra être cernée qu'avec la multiplication d'études spécifiques basées sur des archives privées variées et des sources orales. En plus de brosser des parcours individuels, il deviendra possible de déterminer comment les parrainages se sont développés dans l'espace transnational et d'évaluer leurs effets en termes de développement social et économique, d'émancipation ou d'aliénation des bénéficiaires. Ainsi, l'étude des parrainages d'enfants étrangers en tant que fait social transnational pourra apporter une contribution à la construction d'une histoire équilibrée.

---

<sup>57</sup> Peu de choses dans la bibliographie, si ce n'est le parcours d'une vingtaine d'enfants parrainés : Halin Jean-Luc et Anglays Louise, *Parrainer au Cambodge, Laos, Vietnam*, *op. cit.*